

Nouvelles perspectives commerciales avec l'Union soviétique

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, qui a dirigé une mission commerciale en Union soviétique, du 23 au 30 octobre, s'est montré optimiste quant à l'expansion de nos relations commerciales avec ce pays. M. Jamieson a déclaré qu'il prévoyait un important accroissement du commerce tant au chapitre des exportations du Canada que des importations de l'Union soviétique, particulièrement en ce qui a trait aux produits pétroliers.

Les exportations canadiennes vers l'URSS se sont élevées à 409 millions \$, elles ont consisté en ventes de grains dans une proportion de 85%.

On estime à 28,5 millions \$ les importations de l'Union soviétique.

M. Jamieson, qui était accompagné de M. Len Marchand, ministre d'État auprès du ministre de l'Industrie et du Commerce (petite entreprise), de trois députés, de dirigeants d'entreprises et d'associations commerciales canadiennes et d'autres fonctionnaires, s'est rendu à Moscou pour présider la première réunion de la Commission mixte canado-soviétique en vertu de l'accord économique à long terme conclu entre les deux pays et pour diriger une mission d'affaires destinée à améliorer les relations commerciales.

Au cours de cette visite, les hommes

d'affaires canadiens se sont assurés de nouvelles ventes d'une valeur de 70 à 80 millions \$, ventes qui porteront principalement sur des soupapes d'huile et de gaz, des chaudières, des compresseurs et du matériel de transport.

En plus d'assister aux réunions de la commission, M. Jamieson a eu, avec le ministre des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, des entretiens très cordiaux sur les questions bilatérales et multilatérales.

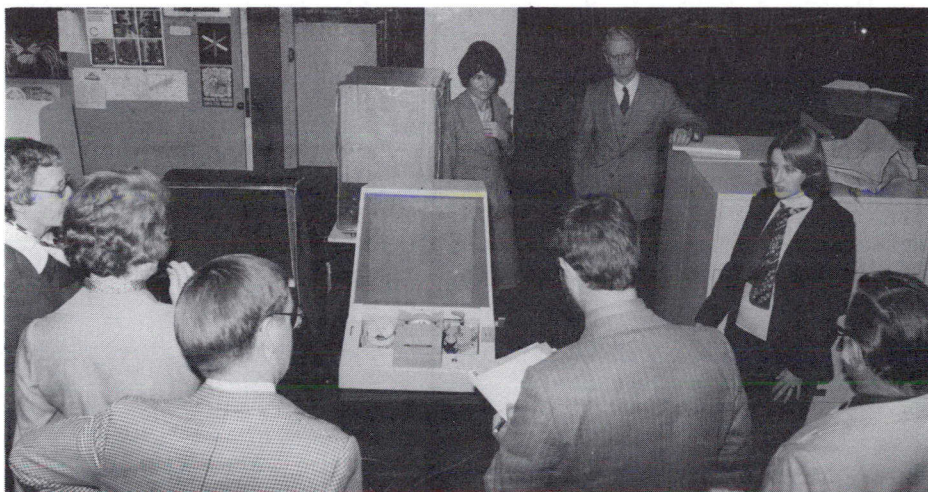
(A la suite de son voyage à Moscou, M. Jamieson a aussi fait une visite officielle de deux jours à Paris. Nous donnerons un compte rendu complet de cette visite dans notre prochaine édition).

Des bibliothécaires parlementaires visitent le ministère des Affaires extérieures

Les membres de l'Association des bibliothécaires parlementaires du Canada, réunis récemment à Ottawa, ont visité l'immeuble qui abrite l'administration centrale du ministère des Affaires extérieures, s'attardant particulièrement à la bibliothèque du ministère.

Mme Ruth Thompson, directrice de la bibliothèque, et ses employés ont exposé aux 15 bibliothécaires et au président de leur association, M. Erik J. Spicer, le système Guelph de catalogage des documents utilisé au ministère. Les visiteurs ont aussi été éclairés sur le système UNICAT/TELECAT servant au catalogage des livres (le système UNICAT/TELECAT, communément appelé "CATTS", est un système de catalogage en commun qui a son siège à Toronto et est alimenté par les bibliothèques des universités de l'Ontario et du Québec et par celle du ministère des Affaires extérieures). Les visiteurs se sont aussi intéressés au service des coupures de presse et au système de conservation des coupures sur microfiches.

Bien que l'association n'ait été fondée qu'en juin 1975 à Toronto, deux réunions officielles ont eu lieu à Ottawa en avril 1971 et mai 1972. C'est au cours de la réunion de fondation qu'ont été élus respectivement président, vice-présidente et secrétaire M. Spicer, Mlle Clémentine Combaz, bibliothécaire de l'Assemblée législative du Manitoba, et Mlle Jocelyne



Richard Vroom

Judy Deavy, de la bibliothèque du ministère des Affaires extérieures, décrit à un groupe de membres de l'Association des bibliothécaires parlementaires du Canada le fonctionnement de la liseuse de microfilms à bobine ouverte servant pour les journaux, appareil qui constitue un index des matières de la collection de documents. On voit aussi, derrière la machine, M. Erik Spicer, président de l'association, et bibliothécaire parlementaire à la Bibliothèque du Parlement, et Mme Ruth Thompson, directrice de la bibliothèque du ministère des Affaires extérieures.

LeBel, bibliothécaire de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

L'association a pour objectifs "d'améliorer les services des bibliothèques parlementaires, de favoriser la communication entre ses membres en ce qui concerne les questions d'intérêt commun, d'identifier des questions, points de vue et secteurs exigeant des recherches, d'améliorer les

relations avec les agents d'information et chercheurs parlementaires, ainsi qu'avec les autres agents parlementaires, et de promouvoir la collaboration avec les associations ayant des intérêts connexes".

Les orateurs du Parlement fédéral et des Assemblées législatives provinciales sont membres honoraires de l'association.